



Aérodrome d'Avranches-
Le Val-Saint-Père
Nr

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

COMMUNE DE SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

LE VAL-SAINT-PERE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Zonage

- U : Zone urbaine
- Ue : Zone urbaine équipement
- Ux : Zone urbaine d'activités
- 1AU : Zone à urbaniser à court ou moyen terme
- 2AU : Zone à urbaniser à long terme
- 1AUx : Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'activité
- 2AUx : Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activité
- N : Zone naturelle
- Nr : Zone naturelle remarquable
- Ns : Zone naturelle station d'épuration
- Nh : Zone naturelle hameau
- Ne : Zone naturelle équipement
- Nx : Zone naturelle activité
- A : Zone agricole
- Apr : Zone agricole proche du rivage

Prescriptions

- ★ Bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination au titre de l'article R-123-12-2 du CU
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés classés au titre de l'article L.146-6 du CU
 - Haies
 - Boisements
- Eléments paysagers protégés au titre de l'article L.123-1-5 7° du CU
 - Arbres
 - Haies
 - Boisements
- Zones Inondables
- Classement sonore des infrastructures terrestres de la Manche (Arrêté préfectoral du 3 février 1999)
 - Classement sonore autour de la N 175
- Bande d'inconstructibilité de 100 m autour des voies express à grande circulation
- Inconstructibilité autour de la N 175

Informations

- Limite des Espaces Proches du Rivage (EPR)
- Bande des 100 mètres
- Voie
- Ligne SNCF
- Emprise de la N175 traversant la Commune

Liste des emplacements réservés

id	nom	SURF	BENE
1	Chemini pabon et réseaux	1 809,19	Commune
2	Voie - accès zone 1AU	267,881	Commune
3	Marché nocturne	1 500,01	Commune
4	Cheminement pabon	1 245,8	Commune
5	Parking	595,649	Commune
6	Plantation d'arbres	186,133	Commune

Révision du PLU

5.1 - Plan de Zonage

18 Juin 2013